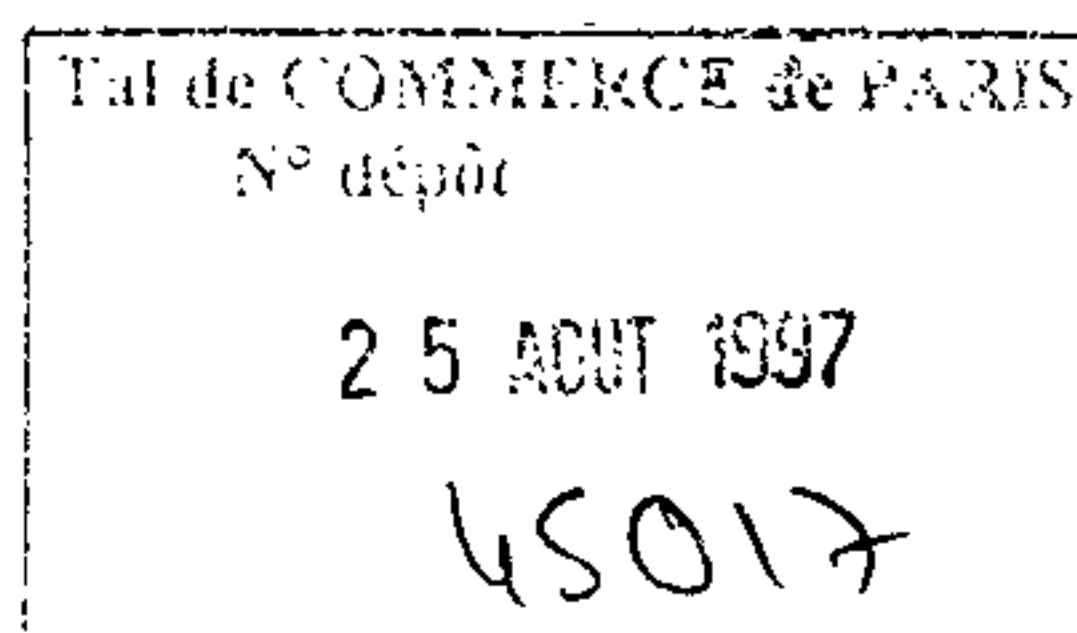


**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22 AVRIL 1997**

Le mardi vingt deux avril mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni dans les bureaux de la S.O.F.I. : 18 rue d'Anjou à PARIS VIII°, sur convocation faite par son Président.

Sont présents : Messieurs C. SADOUD, Président
Th. GUILLEMIN
J.L. LIABEUF
M. SIMON



Assistent également à la réunion :

Monsieur M. PAGE, Commissaire aux comptes
Monsieur M. ZNIBER

Mesdames L. HEDOUIN
M. ROUCHON
C. LE MEVEL

La totalité des membres étant présente, le Conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Monsieur Claude SADOUD.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Du fait de la démolition programmée de l'immeuble situé au 45/47 rue de Châteaudun à PARIS IX° au début du second semestre 1997, un certain nombre d'entités du Groupe ARCADE s'est trouvé dans l'obligation de déménager des bureaux loués dans ledit immeuble.

Après de nombreuses études pour trouver de nouveaux sites soit à louer, soit à acheter, une réelle opportunité s'est présentée d'acquérir, à un prix tout-à-fait concurrentiel, les surfaces nécessaires à cette réinstallation dans un immeuble situé à proximité (59 rue de Provence et Cité d'Antin), dans lequel le Groupe ARCADE regroupera ses différentes entités parisiennes, réparties actuellement sur trois adresses différentes.

Il y accueillera ARCHE IMMOBILIER.

.2.

Par conséquent, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société, au 1er juillet 1997, du 63 rue de la Victoire à PARIS IX° au 59 rue de Provence à PARIS IX°.

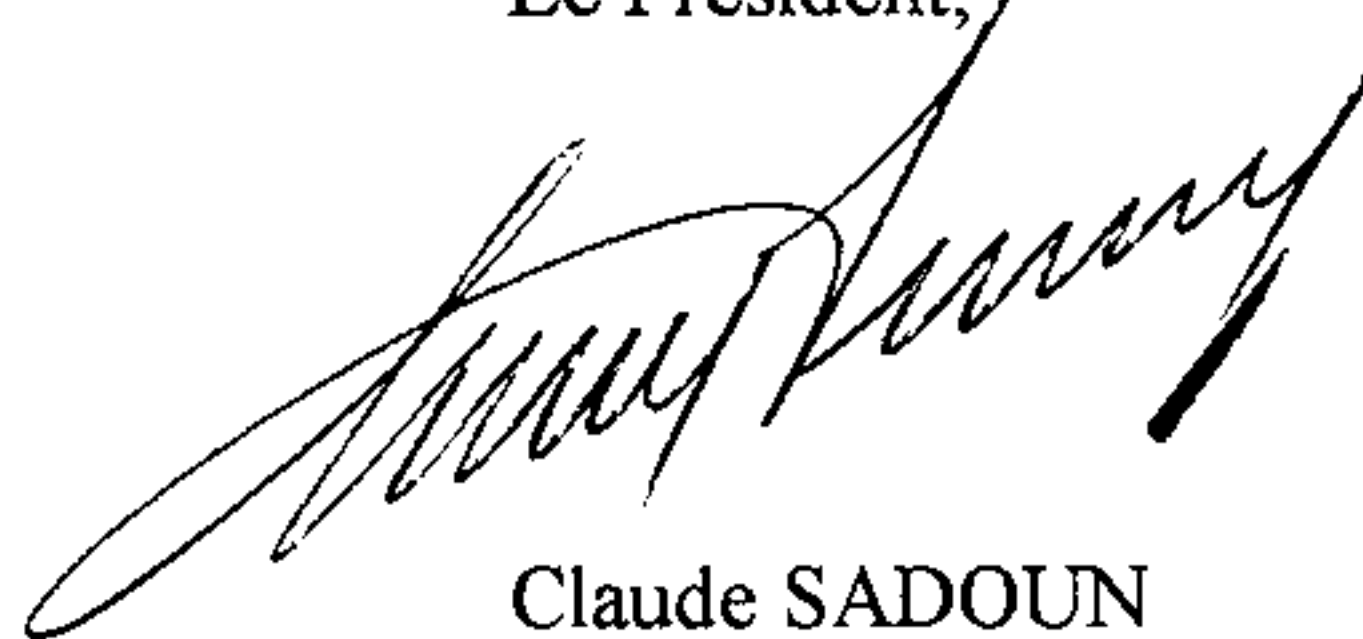
Cette décision sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale.

certifié conforme,

PARIS, le

10/06/97

Le Président,



Claude SADOUN